# « FLOTTILLE DE LA LIBERTE »/ACTION CITOYENNE

## MODE D'EMPLOI

Chère amie, cher ami,

L'attaque de la « Flottille de la Liberté » montre une nouvelle fois l'impunité de l'Etat israélien dans sa poursuite de la violation du droit international. Cette impunité s'exprime par l'attentisme de la communauté internationale et l'absence de sanctions. Nous vous proposons de réagir en interpellant par courrier écrit (qui aura plus d'impact qu'un courrier électronique) Bernard Kouchner et Nicolas Sarkozy sur la nécessité d'une action forte de la part de la France.

Une action citoyenne, coordonnée, nationale et massive, peut influencer la politique de notre gouvernement. Il est temps que celui-ci écoute les citoyens français, choqués par cette nouvelle attaque.

1. Envoyez par écrit les exemples de lettres (ci-dessous) adressées à Bernard Kouchner et Nicolas Sarkozy. Il s'agit de propositions qui peuvent être adaptées ;
2. Faites nous part de votre envoi par courrier électronique (contact@plateforme-palestuine.org ou sur le site www.palestine-nos-elus.org ) afin que nous comptabilisions le nombre de lettres envoyées

M. Nicolas Sarkozy
Président de la République - Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

A…….., le……..

Monsieur le Président,

Par ce courrier, je souhaiterais vous exprimer ma plus vive émotion suite au violent assaut donné par l'armée israélienne à la flottille de « la Paix » qui tentait de briser le blocus de la Bande de Gaza et apportait plus de 10 000 tonnes de matériaux de reconstruction et de biens de première nécessité à sa population.

Le blocus de la bande de Gaza imposé par le gouvernement israélien constitue une punition collective imposée à l'ensemble de la population civile, en violation du droit humanitaire international.

Tant que les violations du droit international par le gouvernement israélien resteront impunies, de telles violences se reproduiront. Celles–ci sont depuis trop longtemps permises par l'inaction du gouvernement français et des pays européens, voire par ce qui peut être perçu comme un encouragement : le renforcement des relations économiques, politiques, diplomatiques (avec le dernier exemple en date, l'adhésion d'Israël à l'OCDE).

Les déclarations ne sont plus suffisantes. Des actes sont nécessaires. Des pressions internationales doivent obliger Israël à se conformer au droit.

En tant que citoyen français, j'appelle le gouvernement français à agir en toute urgence pour qu'Israël mette un terme au blocus illégal de la bande de Gaza et à son occupation militaire continue sur la terre palestinienne, en utilisant les outils de coopération dont la France et l'Union européenne disposent, notamment la suspension de l'accord d'association avec Israël tant que celui-ci ne respectera pas le droit international.

Dans l'attente d'une action forte de la France et de l'Union européenne, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

---

M. Bernard Kouchner
Ministre des Affaires étrangères et européennes
37, Quai d'Orsay
75007 Paris

A…….., le……..

Monsieur le ministre,

Par ce courrier, je souhaiterais vous exprimer ma plus vive émotion suite au violent assaut donné par l'armée israélienne à la flottille de « la Paix » qui tentait de briser le blocus de la Bande de Gaza et apportait plus de 10 000 tonnes de matériaux de reconstruction et de biens de première nécessité à sa population.

Le blocus de la bande de Gaza imposé par le gouvernement israélien constitue une punition

collective imposée à l'ensemble de la population civile, en violation du droit humanitaire international.

Tant que les violations du droit international par le gouvernement israélien resteront impunies, de telles violences se reproduiront. Celles–ci sont depuis trop longtemps permises par l'inaction du gouvernement français et des pays européens, voire par ce qui peut être perçu comme un encouragement : le renforcement des relations économiques, politiques, diplomatiques (avec le dernier exemple en date, l'adhésion d'Israël à l'OCDE).

Les déclarations ne sont plus suffisantes. Des actes sont nécessaires. Des pressions internationales doivent obliger Israël à se conformer au droit.

En tant que citoyen français, j'appelle le gouvernement français à agir en toute urgence pour qu'Israël mette un terme au blocus illégal de la bande de Gaza et à son occupation militaire continue sur la terre palestinienne, en utilisant les outils de coopération dont la France et l'Union européenne disposent, notamment la suspension de l'accord d'association avec Israël tant que celui-ci ne respectera pas le droit international.

Dans l'attente d'une action forte de la France et de l'Union européenne, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.